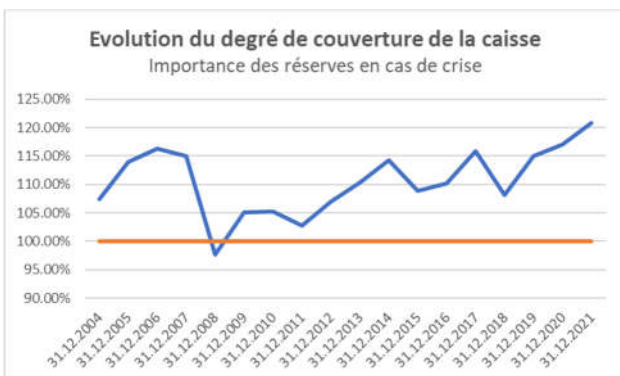


Madame, Monsieur,

Comme chaque année à cette époque, nous avons le plaisir de vous transmettre votre certificat de prévoyance. Ce récapitulatif vous informe sur votre situation de prévoyance au 31.12.2021, sur vos possibilités individuelles d'amélioration des prestations de vieillesse et contient une projection de vos prestations futures.

Nous profitons également de cet envoi pour vous informer sur l'excellent état de votre caisse de pension qui, avec **un degré de couverture d'environ 121%**, permet d'aborder sereinement l'année difficile qui semble se profiler à l'heure où nous écrivons ces lignes au début avril 2022.



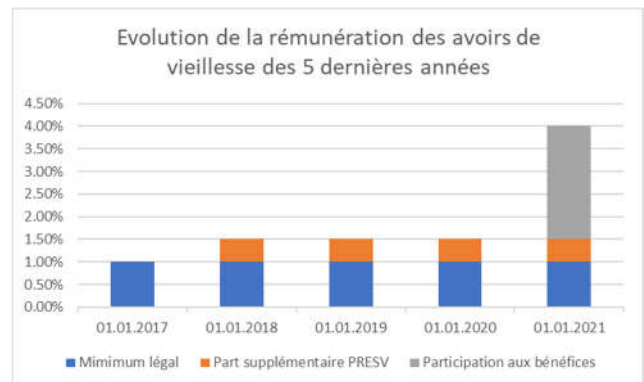
Résultat des placements

En terme absolu, l'année boursière peut être considérée comme excellente malgré le Covid-19 et un environnement des marchés très volatile. **La nouvelle bonne performance de 6.80%** nous a permis de constituer intégralement notre réserve de fluctuation de valeurs et le Conseil de fondation s'est déterminé sur le principe d'une distribution d'une partie du résultat aux assurés.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Ainsi l'excellent résultat des placements se reflète directement sur les comptes individuels de chaque assuré puisque le Conseil de

fondation a décidé dans sa séance du 16 décembre 2021 d'accorder une participation aux bénéficiaires de 2.5%, qui s'ajoute à la rémunération ordinaire de 1.5%. **Les avoirs de vieillesse ont ainsi été rémunérés à 4% pour l'année 2021.** De plus, bien que le taux d'intérêt minimal décidé chaque année par le Conseil fédéral se monte à 1%, nous avons maintenu le taux d'intérêt à 1.5% pour l'année 2022.



Politique de placements responsables « ESG »

Au travers des fonds dans lesquels nous investissons, nous abordons la durabilité des placements de manière pragmatique en privilégiant plusieurs axes ; **l'engagement** au travers d'Ethos dans la discussion avec les sociétés que nous possédons, **l'exclusion** de sociétés dans les secteurs controversés tels que le nucléaire militaire, l'armement, la pornographie etc. et les investissements qui ont un **impact** dans la transition énergétique.

Au niveau de ses investissements immobiliers en direct, PRESV poursuit depuis de nombreuses années **une politique responsable et durable.** Nous favorisons la construction d'immeubles de qualité labélisée selon la norme CECB pour les nouvelles constructions et Minergie pour les anciennes. Pour favoriser la transition énergétique, une grande partie de nos immeubles ont été dotés de panneaux photovoltaïques. Les locataires profitent ainsi de l'autoconsommation de l'énergie solaire produite et des bornes de recharges pour véhicules électriques ont été installées dans presque tous nos immeubles. Pour l'entretien des extérieurs, nous renonçons aux pesticides et recherchons à favoriser la biodiversité.

Durant l'exercice 2021, nous avons fourni un grand effort dans l'analyse de nos divers portefeuilles, avec comme but d'augmenter la durabilité de nos placements. Nous avons mandaté une société qui analyse le contenu de chaque fonds détenu par notre caisse, afin de pouvoir donner une note globale à notre portefeuille. Le défi futur sera d'améliorer chaque année cette note et tendre de plus en plus vers la durabilité souhaitée. Une démarche identique a été entreprise au niveau de nos immeubles dans l'optique de pouvoir mesurer la consommation énergétique de ces derniers et d'avoir un tableau de bord pour les travaux de rénovation futurs.

Résultat de l'enquête de satisfaction

En 2021, vous avez eu la possibilité de participer à une enquête de satisfaction. Nous sommes conscients que votre temps est précieux et nous étions très contents de constater que 1131 personnes sur les 6962 courriels envoyés ont répondu au questionnaire.

84.3% des sondés francophones et 91.1% des germanophones jugent la qualité des renseignements fournis bonne à très bonne.

87.6% des sondés francophones et 96.6 % des germanophones jugent la qualité des documents reçus bonne à très bonne.

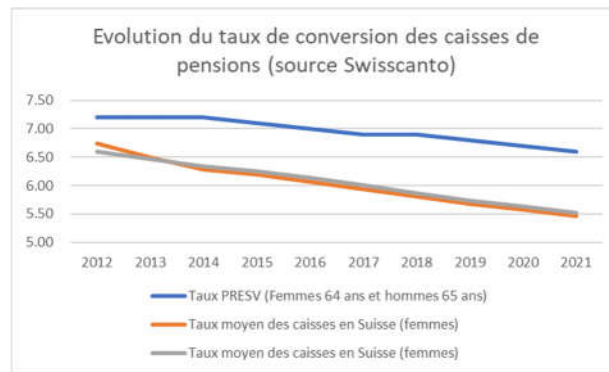
89.2% des sondés francophones et 87.7 % des germanophones ont une image de PRESV bonne à très bonne.

De plus, nous avons également pris en compte les remarques qui nous ont été faites lors de ce sondage, pour améliorer encore nos prestations. Nous vous rappelons que nos collaborateurs sont à votre disposition si vous souhaitez obtenir des informations personnalisées ou si vous avez des interrogations sur la prévoyance professionnelle.

Stratégie pour le maintien des prestations de vieillesse

La stratégie appliquée par PRESV est d'assurer de bonnes prestations de vieillesse par un meilleur taux de conversion du capital en rente.

Ce taux est encore très favorable puisqu'il était à 6.6% en 2021 et passera à **6.5% en 2022**.



Toutefois, pour tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie des retraités, ce taux devra certainement être adapté dans le futur. Au début 2022 une commission de travail a été formée, pour réfléchir aux compensations à mettre en place pour amoindrir les effets des baisses du taux de conversion, tout en garantissant une équité entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes. Des propositions seront soumises au Conseil de fondation pour éventuellement adapter notre règlement et continuer à offrir des rentes de vieillesse attractives.

La Direction PRESV

Pour de plus amples informations :

Tel. +41 27 452 35 50

Email : admin@presv.ch

www.presv.ch